

Mine d'infos

octobre 2018—Numéro 41

Quelques 62 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS, pour partager le repas offert ce 8 septembre dernier, à la salle des fêtes communale.

Chaque année, un nouveau thème avec le décor correspondant. Cette année, le thème retenu était la l'art dans notre village. Les « artistes locaux » ont donc été sollicités pour exposer leurs œuvres respectives (peinture, dessin, sculpture).

Ainsi, Yvette CARO, Danièle HEEREN, Michel MERSCHAULT et Didier ESPARCIEUX-LAGEY ont mis à notre disposition leurs réalisations, appréciées par les invités. Nous les remercions vivement.

Le repas copieux préparé par M. Pigeron du Donjon et par la Boulangerie Pâtisserie Le fournil gourmand de Saint Léon ont été servis par les membres du CCAS, aidés par 2 jeunes nouvelles petites serveuses Lilou et Lou Ann...

Un bel exemple de l'intergénérationnel déjà mis en place avec les « séances tricot, couture et autres activités manuelles » du vendredi soir qui continuent, à la satisfaction des participants !

Et comme le veut la tradition, les convives se sont quittés en se donnant rendez-vous dans 1 an.

TRAVAUX ET MODIFICATION

Nous vous rappelons que quel que soit le type de travaux que vous effectuez chez vous, vous devez vous renseigner en Mairie pour connaître les démarches administratives liées à votre projet.

Ainsi, refaire un crépi, repeindre des menuiseries, construire un appentis, une piscine, délimiter une cour, refaire un portail, refaire sa toiture, élaguer des arbres sous un réseau électrique, creuser sur le réseau d'eau potable etc nécessitent très souvent des autorisations.

Ces autorisations n'ont pas pour but de vous compliquer la vie mais de vous protéger physiquement et administrativement et de pratiquer l'équité tout en essayant d'harmoniser l'esthétisme de notre village et de ses hameaux.

Vous avez fait sans autorisation ? Pas de panique, tout est régularisable, il suffit de venir nous voir aux heures d'ouverture de la mairie. Merci.

La 12^{ème} TRACE NORDIC du CHEMIN des MINEURS

aura lieu les 8 et 9 décembre 2018.

Cette année, cette course prend une toute autre dimension puisqu'il s'agira du Championnat National hors neige. Dernière du calendrier, cette compétition permettra de décerner les titres de Champions et Vice Champions Nationaux 2018/2019.

Autant dire que cette ultime épreuve sera très disputée et attirera tous les meilleurs attelages de l'hexagone. Nous attendons une centaine de participants et quelques cinq cents chiens prêts à en découdre avec le chrono sur notre parcours très sélectif.

Pour cette raison, nous aurons encore plus besoin de nos fidèles bénévoles et commissaires de course (maintenant aguerris !), du CIA pour la logistique, de nos sponsors (Conseil Départemental Comcom, Crédit Agricole, Groupama, Charollet, Royal Canin, Carrefour Market).

Nous espérons que vous, spectateurs, vous saurez braver le froid (possible !) et que vous viendrez nombreux nous soutenir et récompenser les efforts de tous et profiter de cette manifestation insolite, spectaculaire, unique dans nos petites communes et qui sera magnifique.

Nous vous rappelons :

Les horaires : de 12 à 16 h, le samedi et le dimanche (modulables en cas de chaleur).

Buvette et restauration rapide sur le site.

Repas du samedi soir : salle des fêtes de Montcombroux, inscriptions CIA au N°04 70 99 61 27

Renseignements course : tél : 06 80 12 79 88

Et nous vous rappelons bien sûr que l'entrée est gratuite !

A bientôt à tous !



Le Mercredi 3 octobre à 19 H, salle des fêtes de Liernolles, a lieu la deuxième réunion publique pour une concertation sur le projet éolien Montcombroux—Liernolles. Destinée à communiquer et à dialoguer, cette deuxième rencontre basée sur le respect des avis de chacun aura pour thème l'implantation des éoliennes sur notre territoire.

Le Foyer rural relance la troupe des mines de Rien. Alors si le théâtre vous tente, le drôle, celui qui plait à tout le monde, contacter Marie Claude au 04.70.55.33.01.
Egalement pour les enfants à partir de 8 ans.

LES MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE

OCTOBRE



6 octobre	Challenges Marie-France TASTET et Jean-François ALIZARD à 14h (Boule de Montcombroux)	Stade Maurice Levillain
11 octobre	Concours de belote de l'Amicale des retraités à 14 H	Salle des Fêtes
19 octobre	Assemblée générale du CIA à 20 H	Salle des Associations
27 octobre	AG des Gueules Noires à 10 H	Salle des Associations
31 octobre	Fête d'Halloween du petit mercredi	Salle des Fêtes



NOVEMBRE

11 novembre	Cérémonie au Monument aux Morts à 11h suivie du vin d'honneur offert par la Municipalité	Salle des Fêtes
-------------	--	-----------------

DECEMBRE



1er décembre	Repas à 12 H (Association des Gueules Noires)	Salle des Fêtes
A préciser	Téléthon du Foyer Rural le matin	A préciser
8 et 9 décembre	Course de chiens de traîneaux Repas à 20 H (le samedi)	La Digue Salle des Fêtes
13 décembre	Repas de Noël de l'Amicale de Retraités	Salle des Fêtes
15 décembre	Assemblée Générale à 17h suivie d'un casse-croûte (Boule de Montcombroux)	Salle des Fêtes
31 décembre	Réveillon à 20h (C.I.A.)	Salle des Fêtes

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE 22 NOVEMBRE 2018
S INSCRIRE EN MAIRIE AVANT LE 10 NOVEMBRE 2018

N'OUBLIEZ PAS AU QUOTIDIEN DE RESPECTER LE TRI DES ORDURES

Marie Christine vous accueille en Mairie du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le jeudi de 8h 30 à 12 h.

**Fermetures les mercredis 17 octobre, 31 octobre,
21 novembre et 19 décembre**

QUESTIONS MINE D'INFOS

*Pour faire suite au concours de potagers : aucune visite au secrétariat des jardiniers. Le projet est abandonné.

*Les voies communales sont gérées par la commune, les voies départementales par le département et les voies nationales par l'Etat, panneaux y compris. Les nids de poule sont bouchés dans la limite de nos possibilités techniques et financières.

LE PACS D'AXA ET DE LA COMMUNE

Afin de vous permettre de bénéficier d'avantages financiers ou d'une meilleure complémentaire santé, la commune a signé un partenariat avec Axa France.

Ainsi, vous pouvez contacter notre référente basée au Donjon : Marilyn au 06.45.60.59.40 qui vous conseillera, se déplacera pour vous établir un devis personnalisé selon les différentes possibilités offertes.

Sans frais d'adhésion, tarif garanti à vie du contrat, les retraités, professions libérales et agriculteurs bénéficieront de 30 % de réduction. Quant aux salariés ou autres catégories, d'autres avantages vous seront également proposés.

Vous êtes déjà à Axa, formidable, il ne vous reste plus qu'à contacter l'agent pour bénéficier de la réduction ou compléter votre module.

ENTRETIEN DES HAIES

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes, haies en bordures de voies privées ou publiques de manière à ne pas gêner le passage d'un piéton, la circulation, à ne pas cacher la signalisation routière. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

La responsabilité du propriétaire peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation de ces dispositions.

Si la législation n'est pas respectée, le maire peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mis en demeure.

Dans le cadre d'une location, les travaux sont à la charge du locataire.

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.

IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE VOTRE AVIS EST IMPORTANT.

VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Idées, remarques, suggestions :

.....

.....

.....

.....

.....

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au mercredi : de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H. Le jeudi de 8 H 30 à 12 H.

Permanence des élus : sur rendez-vous.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale et du Point Info touristes : du mardi au vendredi de 8 H 30 à 11 H 20 et le samedi de 8 H 30 à 10 H 50

Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 14 H à 17 H 30, le mercredi de 8 H 15 à 12 H 15 et le samedi de 8 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 17 H 30

Pour le dépôt de Montcombroux, la clé est à retirer au secrétariat pendant ses heures d'ouvertures.

le 24 septembre 2018

IPNS Tirage à 220 exemplaires le 24 septembre 2018 pour distribution semaine 39 *2*

Mairie : 04.70.99.61.13
Claire TOGNON : 06.27.95.50.47
Alain SAYET : 04.70.99.61.27
Tirage à 220 exemplaires. IPNS.

La Poste : 04.70.99.61.10
Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05
Gabrielle ROY THEVENOUX : 07 68 32 69 91